

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- ☒ Récépissé de DT
☐ Récépissé de DICT
☐ Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination : DIRCE Pole Ouvrage d'art DIRCE Pole Ouvrage d'art
Complément / Service : _____
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2 0 2 4 1 0 2 3 0 2 5 5 3 D C 5
Référence de l'exploitant : _____
N° d'affaire du déclarant : A72-PI-n6-sur-R88
Personne à contacter (déclarant) : CABUT Julien
Date de réception de la déclaration : 23 / 10 / 2024
Commune principale des travaux : ST ETIENNE
Adresse des travaux prévus : _____

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : VEOLIA EAU REGION CENTRE EST CHEZ SOGEDATA Loire Auvergne
Personne à contacter : _____
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP : _____
Code Postal / Commune : 6 9 1 3 4 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0 9 6 9 3 2 3 4 5 8 **Fax :** _____

Éléments généraux de réponse

- ☐ Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : _____
☐ Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
☒ Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EU _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : _____
☐ Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

☒ Plans joints : **Références :** assainissement **Echelle₍₁₎ :** voir plan **Date d'édition₍₁₎ :** ____ / ____ / ____ **Sensible :** ☐ **Prof. règl. mini₍₁₎ :** ____ cm **Matériau réseau₍₁₎ :** voir plan
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
☐ Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ____ / ____ / ____ à ____ h ____
ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ____ / ____ / ____)
☒ Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
☒ (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾
☐ Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾
(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : _____
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ☐ possible ☐ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : _____

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0 9 6 9 3 2 3 4 5 8
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____
Désignation du service : _____
Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : PILLON Mathias
Signature :  Sogelink
Date : 23 / 10 / 2024 **Nombre de pièces jointes, y compris les plans :** 2

Contenu et légende des plans des réponses aux DT-DICT

Ouvrages Souterrains d'Assainissement

Plans et données disponibles dans ce dossier

- 1 Plan des ouvrages du réseau d'assainissement et de pluvial
- 2 Données complémentaires des points singuliers relevés en classe A

Légende

Chantier  Emprise des travaux	
Assainissement	
Collecteur  Pluvial refoulement  Pluvial gravitaire  Usée/unitaire refoulement  Usée/unitaire gravitaire  Réseaux abandonnés  Privé	Avaloir grille  Usée  Pluvial
Branchement  Pluvial  Usée/unitaire	Equipement réseau  Vanne  Clapet
Regard  Usée  Pluvial  Usée borgne  Pluvial borgne	Ouvrage  Poste de refoulement/relèvement  Puits perdus  Chambre de dessablement  Bassin tampon  Déversoir d'orage  Séparateur à hydrocarbures  boîte de branchement

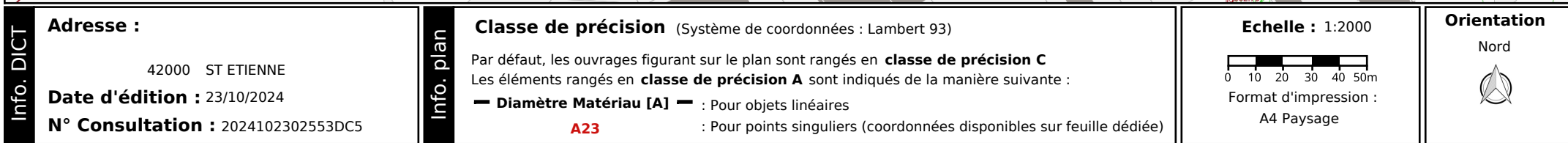
Les ouvrages Privés ou Abandonnés ne sont pas exploités par Veolia, leur position est donnée à titre indicatif

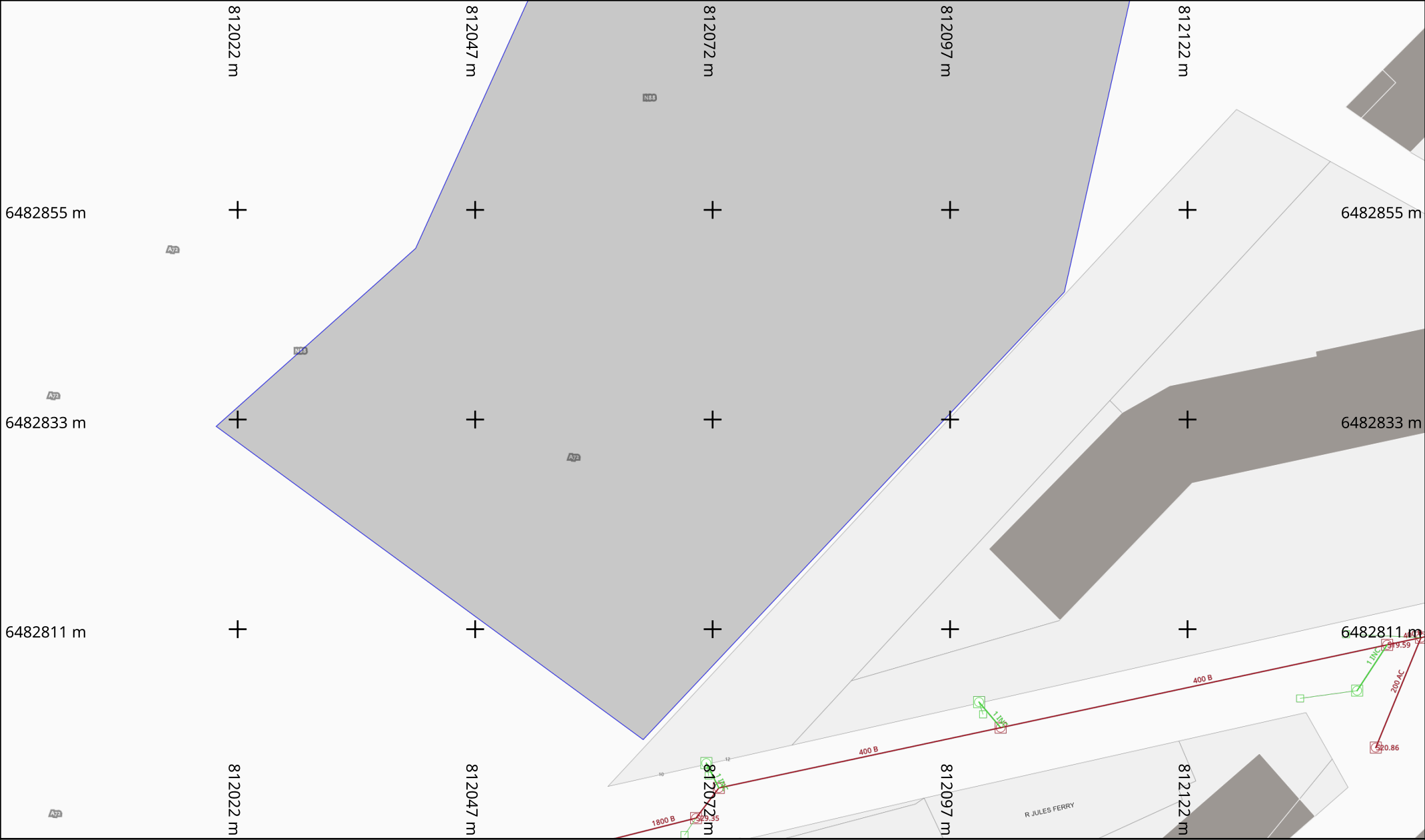
La durée de validité du récépissé est limitée dans le temps, la DICT doit être renouvelée dans les cas suivants :

- La durée des travaux est supérieure à 6 mois et aucune réunion périodique n'a été planifiée avec les exploitants de réseaux sensibles
- Les travaux annoncés ne sont pas entrepris dans un délai de 3 mois à compter de la date de consultation de la liste des exploitants
- Les travaux sont interrompus pendant plus de 3 mois.

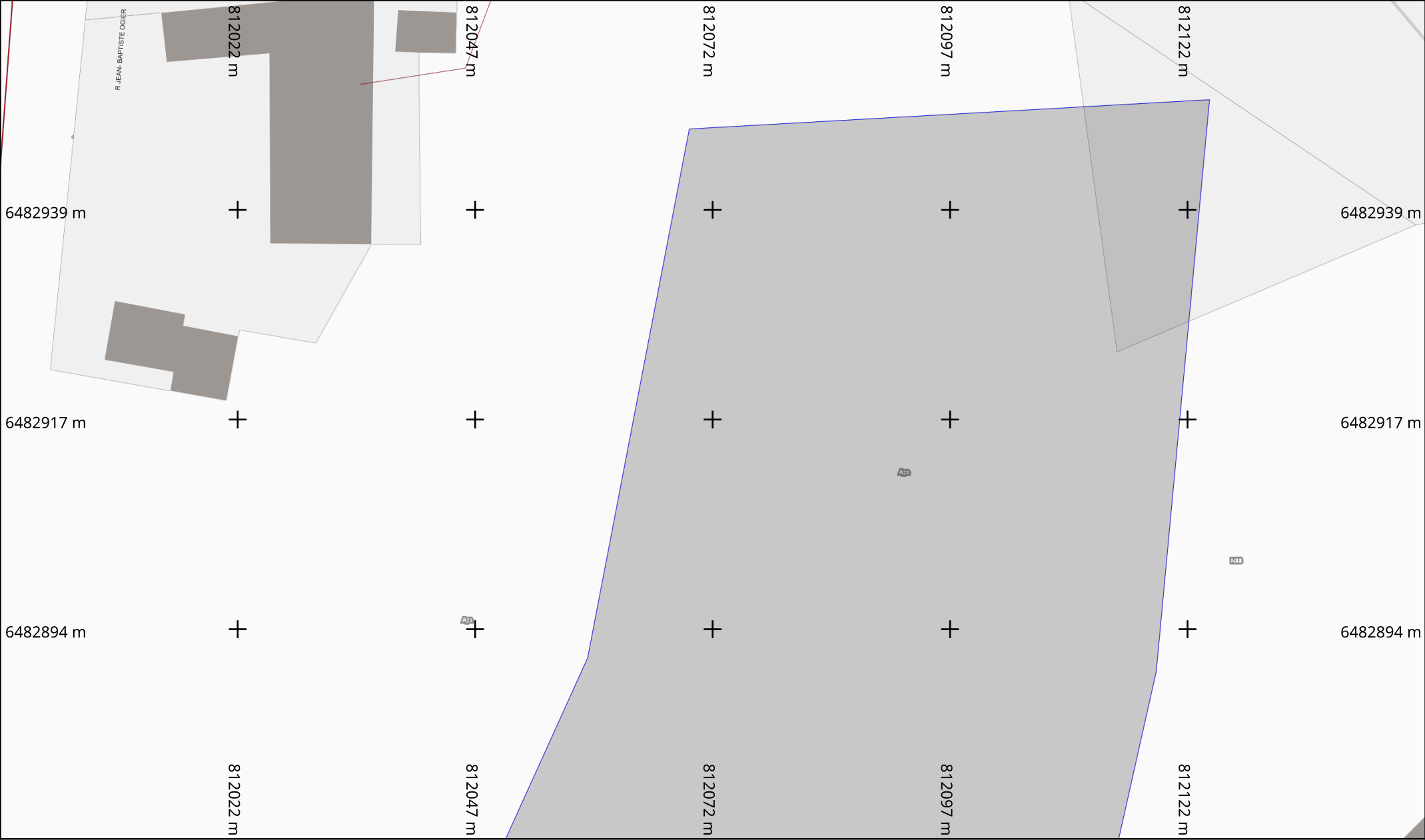
Les plans sont restitués sur le meilleur fond de plan à grande échelle disponible - toutefois le fond de plan mis à disposition de Veolia peut comporter des erreurs importantes ; pour les ouvrages indiqués en classe A, il est nécessaire de se reporter aux coordonnées Lambert fournies avec la réponse.

Dans tous les cas, vous devez procéder à la lecture de l'environnement et prendre en compte les indications fournies par les affleurants (regards, chambres, bouches à clé, etc.)





Info. DICT	Adresse :	Info. plan	Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93) Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en classe de précision C Les éléments rangés en classe de précision A sont indiqués de la manière suivante : — Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)	 Echelle : 1:500 Format d'impression : A4 Paysage	 Orientation Nord
	Date d'édition :				
	N° Consultation :				
	42000 ST ETIENNE 23/10/2024 2024102302553DC5				



Info. DICT

Adresse :

42000 ST ETIENNE

Date d'édition : 23/10/2024

N° Consultation : 2024102302553DC5

Info. plan

Classe de précision (Système de coordonnées : Lambert 93)

Par défaut, les ouvrages figurant sur le plan sont rangés en **classe de précision C**

Les éléments rangés en **classe de précision A** sont indiqués de la manière suivante :

— Diamètre Matériau [A] — : Pour objets linéaires

A23 : Pour points singuliers (coordonnées disponibles sur feuille dédiée)

Echelle : 1:500

Format d'impression : A4 Paysage

Orientation

Nord